

MÉMOIRE DE L'UNITÉ DE LOISIR ET DE SPORT DE LA CAPITALE-NATIONALE



DÉPOSÉ DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE
RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC

26 AOÛT 2016

RÉSUMÉ

L'Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale (ULSCN) dépose un mémoire dans le cadre de la consultation publique organisée par le gouvernement du Québec en vue du renouvellement de la politique culturelle.

Notre organisation a, entre autres, comme mandat de porter un regard régional sur le développement du loisir et du sport. Nos différentes expertises nous amènent à intervenir tant en terme de concertation, d'agent de liaison, de facilitateur au développement qu'à offrir divers services. Ce mémoire est d'ailleurs issu d'une réflexion à laquelle ont été invités à participer plusieurs acteurs afin de vous partager une riche lecture des enjeux régionaux en loisir culturel pour notre région. Ont contribué à cette démarche : le milieu municipal (les directeurs de loisir des municipalités rurales), les centres communautaires, les intervenants en loisir dans les écoles secondaires, les agents de développements culturels, certains organismes d'artistes professionnels, le milieu associatif en loisir culturel.

L'ULCSN émet certaines recommandations :

- L'État doit reconnaître le loisir culturel comme composante à part entière du système culturel québécois et comme outil de participation citoyenne à la culture ;
- Reconnaître que les professionnels en loisir peuvent être des agents de développement culturel importants dans les communautés où ils exercent (municipal, scolaire, communautaire, associatif, institutionnel) ;
- Établir des ententes spécifiques avec les partenaires nationaux et régionaux en loisir culturel pour ainsi assurer la légitimité de l'intervention des Unités régionales de loisir et de sport (URLS) en matière de loisir culturel, et ce, avec un financement dédié spécifiquement à cette mission.
- Renforcer les relations et les partenariats entre les milieux scolaire, municipal, communautaire et associatif afin de créer une synergie entre les acteurs. Pour y parvenir, il est nécessaire de bien définir les rôles de chacun, d'assurer une transversalité entre les ministères interpellés, d'assurer une concertation au niveau régional (municipalités régionales de comté, commissions scolaires, Unités régionales de loisir et de sport, Conseils régionaux de la culture, Centres intégrés universitaires de santé et services sociaux).
- Reconnaître l'importance des activités parascolaires et octroyer des ressources financières adéquates au milieu scolaire afin qu'il puisse maintenir ou augmenter l'offre d'activités parascolaires et ainsi permettre aux élèves de participer à des programmes clés en main reconnus offerts par diverses organisations dont la nôtre : Secondaire en spectacle, la Ligue d'improvisation scolaire, Festifilm, concours littéraire, etc.) ;
- Développer chez les jeunes le goût des arts de la culture en faisant d'abord appel à la responsabilité de la famille, puis à celle de l'école. La communauté devrait être également hautement considérée via la participation citoyenne, le soutien aux milieux associatif et communautaire.
- S'assurer d'une équité territoriale dans le développement culturel en se préoccupant des enjeux ruraux (accessibilité, infrastructures, soutien financier). Pour y parvenir, il est important d'encourager la coopération intermunicipale pour la programmation d'activités de loisir culturel, le partage des infrastructures et des lieux de diffusion.

Sur le plan politique, on ne parle plus simplement de reconnaissance de droits culturels ou d'accès à l'offre culturelle produite, programmée et diffusée par les institutions. On s'intéresse aux êtres humains, aux citoyens, comme acteurs culturels, comme décideurs, comme agents de création, comme producteurs et, même, comme diffuseurs de culture. La notion de citoyenneté culturelle propulse à l'avant-plan celle de la participation culturelle. (Poirier, 2013)

TABLE DES MATIÈRES

Présentation de l'Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale.....	1
La mission.....	1
Le territoire desservi	1
Les expertises.....	1
Les axes d'intervention.....	2
En loisir culturel.....	2
Réflexion sur le rapport du citoyen à la culture.....	3
Saines habitudes vies	4
Éducation aux arts et la culture.....	5
Citoyenneté culturelle des jeunes.....	8
La participation des citoyens à la vie artistique et culturelle.....	9
Accès aux arts et à la culture.....	12
Bibliographie	13
Annexe A - Carte de service en loisir culturel de l'ULSCN.....	14
Annexe B – Assemblées de cuisine des acteurs de la ville de québec	17
Annexe C – Questionnaire du sondage en ligne	18
Consultation de l'Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale: Renouvellement de la politique culturelle du Québec.....	18

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ DE LOISIR ET DE SPORT DE LA CAPITALE-NATIONALE

LA MISSION

Créée en 1998, l'Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale (ULSCN) est un organisme à but non lucratif dont la mission consiste **à soutenir, à promouvoir et à participer au développement du loisir et du sport de la région de la Capitale-Nationale** en fonction des tendances et en partenariat avec les intervenants du milieu, afin d'en favoriser la qualité et l'accessibilité à l'ensemble de la population.

LE TERRITOIRE DESSERVI

La Capitale-Nationale compte 59 municipalités et 10 autres types de territoires totalisant une population totale de 737 370 habitants et une superficie terrestre de 18 643,30 km². La plupart sont regroupés en six municipalités régionales de comté (MRC) : MRC de Charlevoix, MRC de Charlevoix-Est, MRC de l'île d'Orléans, MRC de La Côte-de-Beaupré, MRC de La Jacques-Cartier et la MRC de Portneuf.

Le réseau scolaire comprend 26 établissements d'enseignement privé, cinq commissions scolaires francophones et une commission scolaire anglophone.

LES EXPERTISES

LOISIR CULTUREL

Soutenir le milieu scolaire, municipal et associatif dans le développement de l'offre de loisir culturel au niveau participatif.

LOISIR MUNICIPAL RURAL

Offrir un soutien aux municipalités en milieu rural dans le développement de leur offre de loisir. Être un agent de concertation inter municipal.

PARC ET ESPACES RÉCRÉATIFS

Accompagner les organisations dans l'aménagement de parcs ou espaces récréatifs selon les critères d'accessibilité, d'attraction et de sécurité.

SPORT

Faciliter le développement du sport dans la région, particulièrement au niveau initiation et compétition.

PLEIN AIR

Offrir un soutien aux gestionnaires dans le développement de leur offre d'activités. Être un agent de concertation régional et favoriser la consolidation et le développement des infrastructures de plein air.

BÉNÉVOLAT

Soutenir les municipalités et les organismes pour le développement et la reconnaissance du bénévolat.

PERSONNES HANDICAPÉES

Assurer et soutenir, dans une optique d'intégration, la promotion, la concertation et le développement du loisir et du sport pour les personnes handicapées.

LES AXES D'INTERVENTION

Voici les axes de développement qui inspirent et orientent les interventions et les actions de l'ULS de la Capitale-Nationale :

- Agir comme **partenaire des acteurs socio-économiques du développement de la région**, l'ULSCN est capable d'intégrer le loisir et le sport comme enjeu et facteur de développement social et économique et l'inscrire aux projets, programmes et politiques (Radar Loisir : outil de prise de décisions en loisir municipal);
- Être un **agent de liaison** entre les paliers national, régional et local. Jouer un rôle mobilisateur par la coopération entre les différents acteurs du loisir (OSBL/OBNL, municipalités, associations, institutions scolaires ou de santé et services sociaux, etc.) ;
- Être un **carrefour de services** qui s'adapte aux besoins régionaux en loisir et en sport. Dans certains cas, agir comme mandataire d'organismes nationaux pour la gestion de programmes et la réalisation d'événements. Citons les programmes de Soutien aux personnes ayant un handicap, les Jeux du Québec ou Secondaire en spectacle comme outils de développement dans leur secteur ;
- Agir à titre de **facilitateur au développement** en observant et diffusant les tendances et les changements en loisir et sport, être agent ou partenaire d'information, de formation et de soutien logistique auprès des réseaux (Table des directeurs de loisirs des différentes MRC);
- Offrir une **expertise dans différentes sphères du loisir public**, en conseillant, coachant, outillant et formant les associations, le milieu scolaire et les municipalités dans leur offre de services à la population (Programme national des entraîneurs, Formation multisport des officiels, Réseau québécois des ressources en formation)

EN LOISIR CULTUREL

- Facilitateur au développement
 - o Établir des liens entre les agents de développements culturels et les tables des directeurs de loisirs que nous coordonnons présentement dans plusieurs MRC ;
 - o Collaborer avec la Ville de Québec sur certains dossiers (Développement de jeunes publics, lien avec l'Ampli de Québec, projet de concertation);
 - o Dresser le portrait des services d'animation de vie scolaire des écoles secondaires de la Capitale-Nationale (2008) ;
 - o Effectuer la planification stratégique régionale du développement du loisir culturel et scientifique de la région de la Capitale-Nationale (2002).
 - o Service-conseil aux écoles secondaires dans le développement de projets;
- Coordonnateur de programme
 - o Secondaire en spectacle ;
 - o Ligue d'improvisation scolaire.
- Soutien financier régional (associatif, scolaire et municipal)
 - o Rendez-vous
 - o jeunesse en loisir culturel (13 000\$ pour tout le territoire).

Puisque le loisir est essentiel au maintien et à l'accroissement de la qualité de vie des citoyens, au développement individuel et communautaire et à l'amélioration du fonctionnement de la société, l'ULSCN, de par sa mission de soutien et sa participation au développement régional du loisir et du sport, s'est sentie interpellé par l'axe 3 de cette consultation, soit le rapport du citoyen à la culture.

Ce mémoire est issu d'une réflexion, à laquelle ont été invités à participer les acteurs concernés directement ou indirectement par le loisir culturel dans la région de la Capitale-Nationale. En étroite collaboration avec la Ville de Québec, une rencontre d'échanges avec différents acteurs du territoire a eu lieu en mai 2016 afin de réfléchir collectivement sur les différentes questions soulevées dans le cahier de consultation

Par la suite, un sondage en ligne a été transmis à tous les acteurs du territoire de la Capitale-Nationale (milieu scolaire, milieu associatif, milieu communautaire, milieu municipal). Nous vous présentons donc le fruit de ces réflexions afin de vous apporter notre éclairage régional en lien avec le rapport du citoyen à culture.

COMMENT SOUTENIR LES FAMILLES AFIN D'INSCRIRE LA CULTURE DANS LES SAINES HABITUDES DE VIE, AU MÊME TITRE QUE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ?

CONSTATS

90 % des répondants à notre sondage affirment que « Le loisir culturel est aussi important pour le maintien de la santé et de la vitalité des individus et des collectivités que la pratique d'une activité physique ou d'un sport, et ce, tant au plan physique et psychologique. »

La pratique de loisir culturel, l'éducation artistique et l'accès aux arts et à la culture doivent être intégrés aux saines habitudes de vie.

Christina Davies, doctorante à l'Université Western Australia a étudié la relation entre l'engagement de la population dans des activités de loisir culturel et leur bien-être mental. Cette étude affirme que les personnes qui consacrent au moins deux heures par semaine à des activités de loisir culturel ont un bien-être mental nettement meilleur. (Davies, 2016)

PISTES DE SOLUTIONS

Création d'une campagne promotionnelle qui permettrait de valoriser la perception sociale des arts et de la culture. Un événement qui pourrait avoir la même envergure que le défi Pierre Lavoie avec un porte-parole apprécié et reconnu. Cette campagne devrait avoir une approche familiale inclusive afin que les enfants aient une image positive des arts et de la culture et les parents devraient y jouer un rôle actif. Les organismes communautaires et les municipalités jouant un rôle de première ligne dans l'appropriation citoyenne de la culture devraient également être au cœur de cette démarche.

Stratégie d'infiltration culturelle :

- Un médecin qui prescrit des activités culturelles pour un meilleur équilibre mental ;
- Les personnalités publiques partagent leurs coups de cœur culturels (théâtre, danse, littérature, musique, musées, arts visuels, etc.) ;

En lien avec son intervention, l'ULSCN souhaite :

Intégrer le loisir et le sport comme enjeu et **facteur de développement social et économique** et **l'inscrire aux projets, programmes et politiques** (Radar-Loisir : outil de prise à la décision en loisir municipal, concertation et mobilisation en vue de positionnement)

COMMENT DONNER UN NOUVEL ÉLAN À L'ÉDUCATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE ? PEUT-ON IMAGINER UN MEILLEUR MAILLAGE ENTRE L'ÉCOLE ET LES MILIEUX CULTURELS ?

Au niveau régional

CONSTATS

Il est important que les organisations se dotent d'une vision d'actions pour intégrer les arts et la culture dans leur milieu. Les politiques et les plans d'action peuvent être un moyen pour aider à mettre en place des projets. Toutefois, nous constatons qu'il manque d'arrimage entre les acteurs. Les villes ont des politiques culturelles, les commissions scolaires ont les leurs, mais nous constatons que tout n'est pas arrimé.

Le système scolaire et le système municipal se sont développés de façon parallèle. On constate donc une absence presque totale dans la concertation et la planification du développement des deux réseaux (Gagnon, et al., 1995)

PISTES DE SOLUTIONS

Mieux communiquer et mieux partager l'information sur les projets culturels entre l'ensemble des intervenants qui gravitent autour du milieu de vie du citoyen (milieu scolaire, milieu municipal, milieu communautaire, bibliothèque, organismes de loisir culturel, artistes professionnels). Nous croyons qu'il en résulterait une offre culturelle plus grande, plus diversifiée, mieux répartie sur le territoire, et qu'il y aurait un fort retour sur l'investissement.

Au niveau des établissements scolaires (volet pédagogique)

PISTES DE SOLUTIONS

Mieux soutenir et promouvoir auprès des institutions scolaires et des enseignants le programme " La Culture à l'École.

Enrichir la formation des maîtres (enseignants) par des activités pédagogiques liées à la culture pour intégrer davantage de contenus culturels et artistiques dans le cursus scolaire des jeunes.

S'assurer d'un continuum dans l'éducation aux arts et la culture à partir des centres de la petite enfance (CPE) jusqu'à l'Université (petite enfance, primaire, secondaire, collégial, université).

Assurer une promotion adéquate des programmes existants et des mesures financières qui peuvent faciliter la mise en place d'activités culturelles en classe.

Au niveau des établissements scolaires (activités parascolaires)

CONSTATS

Un sondage national a été effectué au cours des derniers mois auprès des intervenants socioculturels des écoles secondaires du Québec afin d'établir un portrait de l'offre culturelle en milieu scolaire (Secondaire en spectacle, 2016). Nous avons analysé les réponses des répondants de la région de la Capitale-Nationale et souhaitons vous partager les faits saillants :

- La majorité des activités culturelles sont offertes sous forme d'activités parascolaires sur l'heure du midi ou après l'école ;
- Les activités parascolaires permettent à l'élève d'explorer ses capacités, de se mettre en valeur, d'améliorer son estime de soi, de vivre des expériences enrichissantes tout en assumant des responsabilités ;
- Les activités culturelles les plus offertes au niveau des écoles secondaires de la région sont : musique et chant, théâtre et danse;
- Les activités culturelles qui semblent intéressées les jeunes, mais qui ne sont pas offertes (ou peu offertes) : cinéma et multimédia, médias étudiants (radio, journal), improvisation, loisir scientifique (génie en herbe), arts visuels et théâtre ;
- La littérature et la poésie au secondaire sont davantage traitées comme une matière pédagogique qu'une activité culturelle. L'offre se fait principalement par un professeur ou le responsable de la bibliothèque ;
- Très peu d'écoles ont un journal étudiant ;
- Les freins à la mise en place ou le maintien d'activités sont la situation financière (69%), la difficulté à trouver des personnes-ressources qualifiées (54 %) et le manque de temps pour organiser les activités dû aux ressources humaines restreintes (54 %) ;
- Les budgets de la vie étudiante sont parmi les premiers à subir des coupures ou des resserrements;
- Davantage d'implication du corps professoral est souhaitée dans la vie étudiante ;
- Peu d'activités interécoles au niveau primaire et secondaire existent dans le domaine des activités culturelles à l'extérieur de Secondaire en spectacle, de la Ligue d'improvisation scolaire et de certaines compétitions de danse. **Pourtant, il est démontré que la participation à des compétitions ou des concours interécoles, tout en promouvant l'excellence, développe le sentiment de fierté et d'appartenance, non seulement chez les participants, mais aussi chez tous les élèves de l'école (RIASQ, 2007);**
- Les manques à gagner en matière de programmation culturelle dans la région sont :
 - o Festival régional de théâtre en milieu scolaire ;
 - o Recherche de ressources qualifiées pour la réalisation des activités parascolaires (entraîneur d'improvisation, animateur d'une troupe de théâtre parascolaire ...), ;
 - o Arts visuels : festival des arts, club artistique, réalisation de murale dans la collectivité ;
 - o Littérature et poésie : concours twitter, ateliers de slam, club littéraire, dynamiser le rôle de la bibliothèque scolaire (livres mystères, création de fanzines, jeune programmeur, etc.)

PISTES DE SOLUTIONS

77% des intervenants socioculturels sondés seraient intéressés à prendre part à un réseau de concertation et d'échanges avec les intervenants en milieu scolaire qui se rencontreraient annuellement (et pouvoir être libérés pour y assister) afin de se transmettre des savoirs faire, des expériences vécues, des documents pertinents, concerter les calendriers d'activités et prévoir des activités de financement communes.

Bonnes pratiques :

DES ÉTUDIANTS DE L'ÉCOLE SECONDAIRE JOSEPH-FRANÇOIS-PERRAULT MONOPOLISENT LA FAÇADE OUEST DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC EN COUVRANT DE GRAFFITIS VIRTUELS L'IMMENSE SURFACE.

Ce projet d'art numérique fait suite à six semaines d'atelier d'initiation au graffiti (multimédias) et au patrimoine bâti sous la direction de Nathalie Côté, artiste muraliste et médiatrice culturelle.

LE PROJET ENCRE & LUMIÈRES allie la technologie, l'art, l'éducation et l'histoire. Ces jeunes ont d'abord appris à mieux connaître les œuvres architecturales parsemant leur ville. Ils ont aussi été initiés à la technologie du graffiti virtuel et ont appris à utiliser les canettes de peinture vidéo.

ORIENTATION 3 DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CAPITALE : *PROMOUVOIR LA CULTURE POUR LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE LA PERSONNE*

Ainsi, le comité culturel de la commission scolaire a proposé à chaque établissement (primaire, secondaire, formation professionnelle et formation des adultes) de mandater un membre du personnel pour agir à titre d'agent culturel dans son milieu. L'agent culturel a pour mandat d'assurer le relais entre le comité culturel et le personnel de son établissement scolaire ainsi que de faciliter la mise en œuvre des actions culturelles collectives proposées annuellement par le comité culturel.

En lien avec son intervention, l'ULSCN souhaite :

Agir à titre de **facilitateur au développement**

Mettre en place une table de concertation pour les intervenants scolaires responsables de la vie étudiante et des activités socioculturelles afin que se transmettent des savoirs faire, des expériences vécues, des documents pertinents, concerter les calendriers d'activités, planifier des achats de groupe et prévoir des activités de financement communes.

Jouer un **rôle mobilisateur**

Établir des liens avec les partenaires externes au réseau de l'éducation : partage de ressources possibles avec les instances municipales, offre conjointe ou complémentaire d'activités avec des organismes communautaires, coopération avec organismes sociaux (CIUSSS), accessibilité à d'autres équipements publics (musée, bibliothèque, théâtre, centre d'interprétation).

Être un **carrefour de services**

Soutenir et mettre en place des activités parascolaires culturelles répondants aux besoins régionaux : Secondaire en spectacle, Ligue d'improvisation scolaire, développement d'un événement de théâtre régional en milieu scolaire, festival des arts et l'accès à un bottin de ressources humaines qualifiées pour l'animation d'activités parascolaires culturelles.

COMMENT MIEUX SOUTENIR LE POTENTIEL CRÉATIF DES JEUNES ET LEUR ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA CULTURE ?

PISTE DE SOLUTIONS

Créer des ponts avec les écoles secondaires qui offrent le programme d'éducation internationale(PEI). Dont les objectifs visent entre autres à :

- Aider les jeunes à devenir des citoyens éveillés, responsables, conscients des besoins de leurs concitoyens et désireux de s'engager à les satisfaire et à rendre le monde meilleur ;
- Amener progressivement l'élève à prendre conscience des besoins de sa communauté et à réaliser qu'il peut contribuer à son mieux-être, et ce, par la sensibilisation, l'engagement personnel et la réflexion.

Atteindre les jeunes citoyens qui n'ont pas une vie culturelle active en les stimulant à travers des activités de loisir dans lesquels ils pourront expérimenter et vivre des expériences ludiques (camps de jour, centre communautaire, caravane culturelle ..)

Stimuler l'ouverture à la communauté et l'ancrage dans le milieu local sont nécessaires pour créer un sentiment d'appartenance et une implication des acteurs présents dans l'écosystème des jeunes.

Intégrer davantage l'expertise des jeunes de l'idéation à la mise en œuvre de projets (Ex : À l'école secondaire, lors de journées pédagogiques, mobiliser une équipe regroupant animateur de la vie étudiante, professeurs et des élèves intéressés en vue d'élaborer des projets signifiants pour tous en maximisant les ressources humaines disponibles.)

Stimuler le potentiel des jeunes en explorant les avenues possibles dans l'offre de service des maisons des jeunes et des différents programmes d'activités parascolaires : groupe de leaders d'une communauté, conseil d'administration de jeunes, voyages organisés par les jeunes, jeunes programmeurs de conférences et séminaires, idéation d'espaces collaboratifs, générateur d'événements, etc.

Assurer une tarification accessible qui encourage et stimule la fréquentation des lieux.

Bonnes pratiques :

MÈRES ET MONDE ET LE PROJET SENTIER CHAPEAUTÉ PAR LES INCOMPLÈTES

À travers 18 ateliers, échelonnés sur toute l'année, Sentier est un projet de médiation culturelle. Il s'agit d'un parcours qui couvrait quatre grands thèmes (théâtre, musique, danse et arts visuels ainsi qu'arts médiatiques, installation et performance). Les tout-petits et leurs parents ont admiré les œuvres et rencontré des artistes, ont découvert différentes disciplines, ont participé à des ateliers, et ont poussé la porte des lieux culturels de la ville de Québec et celle de leur bibliothèque de quartier. Par-dessus tout, ils ont eu l'occasion de vivre ensemble l'expérience de l'émotion esthétique. Bel équilibre entre la démocratisation et la démocratie culturelles.

LE MACHIN CLUB : ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ PAR L'INITIATION AUX ARTS MÉDIATIQUES

Laboratoire humain, ouvert et continu, d'explorations artistiques et culturelles, de créations de courts-métrages et de reportages par et pour les "jeunes" de 5 à 105 ans, le Machin Club offre à ses membres des activités et projets à courts, moyens et longs termes qui s'ancrent dans la communauté locale et globale par la collaboration et les partenariats avec d'autres organismes

L'ENGAGEMENT ET L'IMPLICATION BÉNÉVOLE DES CITOYENS DANS LA VIE CULTURELLE

CONSTATS

Les répondants constatent que les citoyens de 30 à 45 ans sont occupés dans les activités sportives de la famille et que les bénévoles en culture sont souvent plus âgés et ayant une éducation artistique et culturelle.

Notre intervention avec les différents acteurs sur le territoire nous permet de confirmer que l'engagement et l'implication des bénévoles est un élément majeur à la mise en place d'événements ou d'activités culturelles;

Selon l'enquête du Laboratoire en loisir et vie communautaire de l'UQTR de 2012, les bénévoles veulent partager leur passion et vivre leur loisir d'abord, et également servir la société et les autres. Les professionnels en loisir agissent comme des agents de concertation et de représentation, des spécialistes qui exécutent des tâches précises, des gestionnaires de bénévoles et de services-conseils au milieu associatif (2014).

Plus que jamais, il y a un besoin de soutenir la société civile tenant compte que les municipalités entretiennent plus des rapports d'affaires avec les associations qu'ils mandatent et subventionnent. Par ailleurs, la gestion des OBNL est de plus en plus exigeante pour les bénévoles qui les dirigent.

La « nouvelle » démocratie participative nécessite l'existence d'espaces de délibération où les citoyens et leurs représentants se rencontrent afin de discuter et de codécider des affaires de la communauté, ce qui est différent des modes de participation comme la consultation publique. La participation citoyenne au développement des communautés vise implicitement la création de ces espaces de participation permettant aux citoyens de définir et de créer une communauté qui correspond à leurs intérêts et aspirations. Dans ces espaces se retrouvent les élus, les citoyens, les experts, les gestionnaires et les intervenants publics et communautaires (Clément Mercier, 2009).

En lien avec son intervention, l'ULSCN souhaite :

Agir à titre de **facilitateur au développement**

Aider les organismes bénévoles à moderniser leur fonctionnement (gouvernance, gestion, communication, interaction, développement, soutien...) en fonction des caractéristiques (disponibilité, motivation, intérêts et besoins personnels...) des bénévoles d'aujourd'hui.

Jouer un **rôle mobilisateur**

Concier les organismes actifs dans le soutien et le développement du bénévolat dans la région (Les centres d'actions bénévoles, Bénévole d'Expertise.

Être un **carrefour de services**

Coordonner des formations régionales aux organisations de bénévoles et municipalités et développer une expertise complète et adaptée afin de soutenir les gestionnaires publics désirant passer à l'action.

QUELLE IMPORTANCE DOIT-ON DONNER AU LOISIR COMME MODE DE PARTICIPATION À LA CULTURE ?

CONSTATS

L'accessibilité demeure un défi majeur qui invite à décentraliser, à porter la programmation le plus près possible des citoyens et à faire une place à la culture populaire (Thibault, 2012). Nos répondants nous disent avoir accès à des infrastructures de qualité dans leur milieu (75%). Toutefois, nous remarquons, tant au niveau urbain que rural, que ces infrastructures ne sont pas toujours judicieusement ou pleinement utilisées.

Les répondants de notre sondage nous ont éclairés sur les éléments qui facilitent la mise en place d'activités culturelles dans les différents milieux :

- L'accès à des ressources financières est un des éléments les plus importants pour soutenir la mise en place de projets culturels (77 %)
- L'activité est souhaitée ou demandée par les usagers (77%) ;
- Les élus (conseil d'administration ou conseil municipal) ont un intérêt et une reconnaissance envers les activités culturelles (56 %) ;
- L'organisation a facilement accès à des programmes clés en main pour mettre en place des activités culturelles (45 %) ;

Lorsque nous avons sondé les acteurs de notre territoire, nous leur avons demandé quelle était la perception de leur rôle dans le développement du loisir culturel.

Type d'organisation	Rôle perçu des organisations dans le développement du loisir culturel
Une municipalité	Responsable de la programmation et de la promotion des activités ; Organisation et offre des activités de loisir culturel qui répondent aux besoins Concerter les organismes pour l'adéquation entre l'offre et la demande citoyenne ; Lever de développement, facilitateur et collaborateur. Offre de conseils aux organismes culturels ; Soutien aux bénévoles et aux organismes dans la planification de leurs activités ;
Une commission scolaire	Médiateur entre le milieu scolaire et la communauté
Un organisme actif dans le domaine du loisir culturel	Mission éducative d'une discipline dans une perspective d'expérimentation, d'expression et de développement ; Offre d'activités gratuites ou accessibles ; Transfert de connaissances accessibles à tous les groupes d'âge ; Rassemblement pour partager une passion ; Accessibilité aux citoyens d'être actif culturellement sans être expérimentés.
Un organisme actif dans le domaine communautaire	Porte d'entrée pour la famille et offre de service de la petite enfance à l'âge d'or ; Ambassadeur et facilitateur.
Établissement scolaire	Éducateur culturel : lieu d'exploration et d'apprentissage ; Peu de ressources financières pour contribuer au développement culturel tant au niveau scolaire que socioculturel.
MRC via les agents de développements culturels	Facilitateur de développement d'offre en loisir culturel au sein des municipalités et accompagnateur des acteurs dans la mise en place de cette offre.
ULSCN	Jouer un rôle mobilisateur par la coopération entre les différents acteurs du loisir culturel et s'assurer d'une synergie avec les acteurs du développement culturel. Être un carrefour de services qui s'adapte aux besoins régionaux en loisir culturel Offrir une expertise en conseillant, coachant, outillant et formant les associations, le milieu scolaire et les municipalités dans leur offre de services.

PISTES DE SOLUTIONS

Soutenir la pratique libre : Les pratiques culturelles des Québécois montrent clairement que ces derniers demandent davantage des lieux animés que des cours : la pratique libre prévaut. (Thibault, 2012). Faciliter des expériences de temps libre culturelles, c'est donner accès autant à l'expression des artistes qu'aux expériences amateurs en arts et aux occasions d'appropriation des arts.

Privilégier la participation active à la vie culturelle, notamment via les pratiques en amateur. Ces pratiques offrent des avantages sur le plan de l'épanouissement personnel, de la fréquentation des œuvres et de l'innovation, sans compter leurs retombées économiques non négligeables. Peu directive quant au choix des contenus à encourager, la démocratie culturelle met un plus fort accent sur l'expression des préférences et, par conséquent, privilégie les interventions favorables au libre-choix et à la diversité. Elle encourage la « multidisciplinarité », le recours à des équipements peu coûteux et polyvalents ainsi que l'intégration de la culture à des champs d'activité et à des lieux non culturels (Santerre, 1999).

Avoir une réflexion globale sur les moyens financiers mis en place pour soutenir la participation du citoyen à la culture. Actuellement, les moyens financiers mis en place via les ententes de développement culturel encouragent principalement la **médiation culturelle** qui est liée aux perspectives de démocratisation culturelle, centrée sur l'élargissement des publics et la transmission de la culture (de manière passive ou active). Nous croyons que le soutien financier des ententes de développement culturel devrait également intégrer une notion de **médiACTION culturelle** :

La médiACTION culturelle consiste quant à elle, en une intervention étroitement liée à l'idéologie de la démocratie culturelle. Elle s'appuie sur l'éducation artistique non formelle, donc par la création et la pratique, pour soutenir l'expression identitaire de groupes sociaux marginalisés au sein de dispositifs dits socioartistiques (Thibodeau, 2014).

Nous croyons à l'importance de conserver le soutien financier provenant des ententes de développement culturel, nous adhérons aux principes de médiation culturelle et valorisons nos artistes professionnels en régions. Nous vous encourageons également à reconnaître le loisir culturel comme composante à part entière du système culturel québécois et comme outil de participation citoyenne à la culture sein des programmes de soutien financier du ministère (Ex : Placement culture, entente de développement culturel)

Définir les rôles de chacun : Nous croyons qu'il est important de bien définir et reconnaître les rôles de chacun pour permettre une synergie et une collaboration entre les acteurs dans le développement culturel de notre société.

LE RÉSEAU D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ÉTANT AUJOURD'HUI BIEN ÉTABLI, QUELLES SERAIENT LES APPROCHES À PRIVILÉGIER POUR JOINDRE DAVANTAGE LES CITOYENS ET MIEUX EXPLOITER CES LIEUX IMPORTANTS DANS LA VITALITÉ DES COMMUNAUTÉS ?

CONSTATS :

En ce qui concerne la perception des répondants quant aux équipements culturels en place dans leur milieu, la majorité considère que ceux-ci sont suffisants, accessibles et de qualité. Toutefois, plus de la moitié des répondants croit que ces équipements ne sont pas pleinement et judicieusement utilisés. À l'extérieur de l'agglomération de Québec, il s'agit de 79 % des répondants qui considèrent que les équipements ne sont pas pleinement utilisés.

PISTES DE SOLUTIONS :

Mieux exploiter les infrastructures en place et s'assurer qu'elles soient multifonctionnelles : centre communautaire (sportif et culturel), centre sportif ET culturel.

Recréer chez les citoyens le sentiment qu'il est possible d'agir dans son espace public. Une attitude qui s'est perdue par une trop forte institutionnalisation de la gestion des lieux publics. Le placemaking, une approche d'appropriation des espaces publics par la communauté qui tient compte de la planification, de la conception et de la gestion à long terme du projet commun qui pourrait être envisagé pour joindre davantage les citoyens.

Un espace ou un lieu, lorsque rempli de la créativité de chacun, donne envie d'y aller, de s'y arrêter, d'y vivre! Les citoyens apprennent à connaître leurs voisins et retrouvent l'envie d'agir pour améliorer sans cesse leur environnement (Jean-François Marcotte, 2013)

Bonnes pratiques :

LES VEILLÉES

Projet novateur, « Les Veillées » est un événement culturel conçu avec les citoyens d'une ville ou d'un arrondissement et les artistes multidisciplinaires de Code Universel. Ils s'installent deux semaines dans le quartier, participent à la vie locale et réalisent des actions culturelles qui permettent de rejoindre les citoyens notamment dans les organismes sportifs, communautaires, bibliothèque, écoles, commerces, etc. Interviewés, mis en scène, photographiés, les citoyens se retrouvent alors acteurs puis spectateurs du film-spectacle le temps d'une veillée (<http://loisirculturel.ca/les-veilles/>).

« TRANSFORME TA VILLE » : INTÉGRER L'URBANISME TACTIQUE

Donner une latitude aux initiatives citoyennes dans l'animation et la programmation des espaces publics. Transforme ta ville est un appel aux citoyens à réaliser des interventions dans l'espace public à Montréal, Laval et Longueuil.

En lien avec son intervention. l'ULSCN souhaite :

Agir à titre de **facilitateur au développement**

Faire le portrait des installations adéquates pour les activités culturelles (portrait d'inventaire régional via Parc-o-mètre).

Diffuser les tendances auprès des tables des directeurs de loisirs (animer les lieux grâce à des programmations audacieuses, exploiter des lieux nouveaux, laisser une place aux initiatives citoyennes dans les choix de programmation)

BIBLIOGRAPHIE

Clément Mercier Denis Bourque et Lise St-Germain Participation citoyenne et développement des communautés au Québec: enjeux, défis et conditions d'actualisation [Article] // ARUC / ISDC. - Janvier 2009. - p. 42.

Davies Christina The art of being mentally healthy: a study to quantify the relationship between recreational arts engagement and mental well-being in the general population [<https://bmcpubhealth.biomedcentral.com/articles/10.1186/s12889-015-2672-7>]. - 2016.

Faits saillants de l'étude "Le bénévolat en loisir et en sport, 10 ans après" [Rapport]. - Trois-Rivières : [s.n.], 2014.

Gagnon Pierre et Blackburn Elaine Le loisir, un défi de société ... une réponse aux défis collectifs [Ouvrage]. - [s.l.] : Presses de l'université du Québec, 1995.

Jean-François Marcotte Placemaking : l'appropriation des lieux publics par la communauté [En ligne] // Espacescommuns.com. - 9 avril 2013. - juillet 2016. - http://www.espacescommuns.com/2013/04/placemaking-lappropriation-des-lieux_9.html .

Poirier Christian Allocution - Qu'entend-on par citoyenneté culturelle ? [En ligne] // Culture Montréal. - 4 mai 2013. - <http://culturemontreal.ca/2013/05/allocution-quentend-t-on-par-citoyennete-culturelle/>.

RIASQ Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec La pratique d'activités socioculturelles au collège: un réel soutien à la réussite [Rapport]. - Québec : [s.n.], 2007.

Santerre Lise De la démocratisation de la culture à la démocratie culturelle (rapport d'études) [Rapport]. - [s.l.] : Ministère de la Culture et des Communications, 1999.

Secondaire en spectacle ... [En ligne]. - 2016. - <http://www.secondaireenspectacle.qc.ca/>.

Thibault André Le loisir culturel, bien plus qu'un art en amateur [Article] // Observatoire québécois du loisir. - 2012. - 5 : Vol. 10.

Thibault André Le service municipal de loisir, pourvoyeur d'expériences culturelles [Article]. - 2016.

Thibodeau François R. Derbas Stratégie d'intégration du loisir culturel au système culturel québécois [Rapport]. - Trois-Rivières : Mémoire présenté à l'UQTR, 2014.

ANNEXE A - CARTE DE SERVICE EN LOISIR CULTUREL DE L'ULSCN

Concrètement, le réseau des URLS du Québec ont défini un projet de carte de service en loisir culturel et ne demandent qu'à rendre disponible l'ensemble des initiatives qui y figurent : programmes, formations, événements, offres d'expertise et d'accompagnement, etc., en lien avec différentes ententes spécifiques à intervenir tant sur le plan national que régional (la prestation de services pourrait varier selon les régions).

Ainsi, la force de notre projet vient de la volonté des URLS d'assurer un leadership d'expertise en réseau interrégional en soutien au développement du loisir culturel, en misant sur le développement partagé d'outils, d'information, de services, d'offres d'expertise et de soutien.

Le tableau suivant résume les services que nous souhaitons rendre disponibles à l'ensemble des régions du Québec dans le cadre d'ententes spécifiques avec nos partenaires nationaux et régionaux.

Note : L'identification des différents services présentés dans cette carte de service est notamment issue d'une consultation de l'ensemble des URLS du Québec.

SERVICES COLLECTIFS ET SPÉCIALISÉS EN RÉSEAU	SERVICES DES URLS CEUX EN RÉGION
<p>Support aux communications Mise en place d'un portail d'échanges (et blogue) pour les agents en loisir culturel des URLS : Partage d'outils Échange d'informations Etc. Mise en place et coordination de la Table des agents en loisir culturel et transmission des informations</p>	<p>Support aux communications Promotion des services en soutien au développement culturel Rencontre annuelle des acteurs en loisir culturel (régisseurs culturels et intervenants en milieu scolaire) ex. : Secondaire en spectacle Information Formation Conférence Journée thématique et échanges</p>

<p>Soutien / accompagnement des agents en loisir culturel des URLS</p> <p>Développement et partage d'outils en commun selon les besoins identifiés, notamment :</p> <p>Démarche et outils pour la réalisation d'un portrait des besoins des acteurs en loisir culturel sur le plan régional</p> <p>Plan d'action type en loisir culturel</p> <p>Organisation d'activités culturelles en milieu scolaire</p> <p>Accompagnement et mentorat dans l'organisation de projets culturels à l'école</p> <p>Etc.</p> <p>Développement d'offres de formation pour les acteurs en loisir culturel (régisseurs culturels et intervenants en milieu scolaire)</p> <p>Développement et offres de formation en continu pour les agents en loisir culturel des URLS sur le développement de leur expertise en soutien aux acteurs en loisir culturel. Ex. :</p> <p>Soutien à la rédaction de politique culturelle</p>	<p>Accompagnement des acteurs en loisir culturel (régisseurs culturels et intervenants scolaires)</p> <p>Réalisation d'un portrait des besoins des acteurs en loisir culturel</p> <p>Rédaction d'un plan d'action régional en loisir culturel</p> <p>Service-conseil et accompagnement</p> <p>Gestion de l'offre de formation en région (promotion, logistique, coordination, sensibilisation, etc.)</p> <p>Gestion d'un service d'achat en commun pour les écoles et municipalités en loisir culturel</p> <p>Etc.</p>
<p>Partenariat et positionnement du loisir culturel</p> <p>Représentation auprès du ministère de la Culture et des Communications (MCC) pour le développement d'ententes régionales en loisir culturel</p> <p>Coordonner et soutenir la mise en place d'une Table nationale en loisir culturel avec les acteurs nationaux interpellés par cet enjeu</p> <p>Coordonner et soutenir la mise en place d'un événement national annuel pour les acteurs du loisir culturel, en partenariat avec l'acteur national interpellé par cet enjeu</p>	<p>Partenariat</p> <p>Application en région des protocoles d'entente</p> <p>Délégation d'un agent de développement en loisir culturel à la Table des agents de développement en loisir culturel</p> <p>Participation et soutien des initiatives visant le développement du positionnement du loisir culturel à l'échelle régionale et nationale</p>

<p>Gestion de programmes Secondaire en spectacle Délégation des représentants du RURLS au conseil d'administration de Secondaire en spectacle Élaboration de protocoles d'ententes types entre URLS et : Un milieu dans l'accueil de finales régionales de SES Un partenaire financier Avec des fournisseurs Le milieu hôte du Rendez-vous panquébécois de SES Etc.</p>	<p>Gestion de programmes Secondaire en spectacle Coordination du programme régional comme défini dans le protocole d'entente : Promotion du programme régional Soutien des écoles Soutien des finales locales Organisation des finales régionales Coordination de la délégation régionale au Rendez-vous panquébécois de SES Accompagnement des municipalités lors du montage d'un dossier de candidature pour le Rendez-vous panquébécois de SES Soutien du milieu hôte dans la planification et dans l'organisation d'une finale provinciale Soutien financier du milieu hôte Rendez-vous de la Francophonie : organiser le concours régional en écriture de texte dans les écoles dans le cadre de SES</p>
---	--

Avec une reconnaissance et un financement à la mission du loisir culturel provenant du MCC, l'ULSCN s'engagera à :

- Développer des stratégies de mise en place de la carte de services proposée ;
- Affecter des ressources humaines et financières selon les ententes de financement en loisir culturel ;
- Investir dans l'acquisition de connaissances de son personnel et partager l'expertise ;
- Adhérer à une offre de services conditionnelle aux ententes de financement en loisir culturel.

Organismes participants

Harmonie Vibrensons	Commissions scolaire de la Capitale
Troupe Paramonde	Mères et monde
Code universel	Représentant de la table culturelle
Centre de céramique de Sainte-Foy	Organisme professionnel (Gros Mécano)
Société d'histoire de Sillery	ULSN
Bibliothèque de Québec	Ville de Québec
Société artistique de Charlesbourg	

AXE 3 : L'accès et la participation des citoyens à la vie culturelle

Nous avons regroupé certains acteurs afin que leurs voix soient entendues dans le dépôt d'un mémoire qui traitera des enjeux en loisir culturel sur le territoire de la Ville de Québec et sur le territoire rural de la Capitale-Nationale.

Parmi les 7 grands thèmes soulevés par le Ministère de la Culture et des Communications, l'assemblée de cuisine traitera principalement « le rapport du citoyen à la culture » via l'accès, la participation et la contribution de tous à la culture.

Questions ciblées lors de l'échange sur le rapport du citoyen à la culture :

14/ Comment donner un nouvel élan à l'éducation culturelle et artistique? Peut-on imaginer un meilleur maillage entre l'école et les milieux culturels?

15/ Comment soutenir les familles afin d'inscrire la culture dans les saines habitudes de vie, au même titre que l'activité physique?

16/ Comment mieux soutenir le potentiel créatif des jeunes et leur engagement en faveur de la culture?

17/ Comment encourager et reconnaître davantage l'engagement des citoyens dans la vie culturelle par le bénévolat et la philanthropie?

20/ Le réseau d'équipements culturels étant aujourd'hui bien établi (musées, bibliothèques, salles de spectacle, etc.), quelles seraient les approches à privilégier pour joindre davantage les citoyens et mieux exploiter ces lieux importants dans la vitalité des communautés?

ANNEXE C – QUESTIONNAIRE DU SONDAGE EN LIGNE

CONSULTATION DE L'UNITÉ DE LOISIR ET DE SPORT DE LA CAPITALE-NATIONALE: RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC

Soucieux de certains enjeux qui seront traités lors des consultations publiques pour le renouvellement de la Politique culturelle du Québec, l'Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale (ULSCN) vous propose de compléter un sondage qui vise à faire ressortir l'importance du loisir culturel et du rapport du citoyen à la culture afin de déposer un mémoire qui présentera les préoccupations des acteurs sur le territoire en lien avec ce thème.

L'ULSCN est un organisme à but non lucratif dont la mission consiste à soutenir, à promouvoir et à participer au développement du loisir et du sport de la région de la Capitale-Nationale en fonction des tendances et en partenariat avec les intervenants du milieu, afin d'en favoriser la qualité et l'accessibilité à l'ensemble de la population.

Le loisir culturel est un ensemble d'activités pratiquées de manière libre ou organisée librement, par plaisir, et qui favorisent le développement, la formation et la créativité. soit dans les domaines de l'expression, des arts de la scène, de la communication, des arts visuels, du loisir littéraire, des métiers d'art et des arts du cirque.

Parmi les 7 grands thèmes soulevés par le Ministère de la Culture et des Communications, l'ULSCN se prononcera principalement sur « le rapport du citoyen à la culture » via l'accès, la participation et la contribution de tous à la culture.

Les résultats seront reportés dans un mémoire qui sera déposé au Ministère de la Culture et des Communications.

Ce sondage prendra environ 5 à 10 minutes à remplir.

Il est possible de répondre jusqu'au 12 juin 2016.

Pour toutes questions, écrivez à Geneviève Dussault (genevievedussault@ulscn.qc.ca)

PROFIL SOCIO-DÉMO

Provenance de votre organisation

- Agglomération de Québec (Ville de Québec, Saint-Augustin-de-Desmaures, L'Ancienne-Lorette)
- MRC de Portneuf
- MRC de Charlevoix
- MRC de Charlevoix-Est
- MRC de la Jacques-Cartier
- MRC de la Côte-de-Beaupré
- MRC de l'île d'Orléans

Êtes-vous:

- Une municipalité dont la population est de 0 à 1 999
- Une municipalité dont la population est de 2 000 à 9 999
- Une municipalité dont la population est plus de 10 000
- Un organisme actif dans le domaine du loisir culturel
- Un organisme actif dans le domaine communautaire
- Une commission scolaire
- Un établissement scolaire
- Autres (précisez)

ÉDUCATION AUX ARTS ET LA CULTURE

Parmi les choix suivants, lesquels permettraient un meilleur maillage entre l'école et les milieux culturels.

Priorisation sur une échelle de 1 à 5 – Très important à peu important

Enrichir la formation des maîtres (enseignants) par des activités pédagogiques liées à la culture pour intégrer davantage de contenus culturels et artistiques dans le cursus scolaire des jeunes

Mieux soutenir et promouvoir auprès des institutions scolaires et des enseignants le programme " Culture à l'École". Ce programme permet la réalisation de projets culturels sous forme d'ateliers en classe ou de projets d'artistes en résidence en milieu scolaire.

Mieux communiquer et mieux partager l'information sur les projets culturels entre l'ensemble des intervenants qui gravitent autour du milieu de vie du citoyen (milieu scolaire, milieu municipal, milieu communautaire, bibliothèque, organismes de loisir culturel, artistes professionnels)

S'assurer d'un continuum dans l'éducation aux arts et la culture à partir des services de garde (CPE) jusqu'à l'université

SAINES HABITUDES VIES

Le loisir culturel est aussi important pour le maintien de la santé et de la vitalité des individus et des collectivités que la pratique d'une activité physique ou d'un sport, et ce, tant au plan physique et psychologique.

Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Ni d'accord Ni pas d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord
----------------------	-----------------	--------------------------------	---------------------	----------------------

LA PARTICIPATION DES CITOYENS À LA VIE ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Classer par ordre d'importance les éléments qui facilitent la mise en place d'activités culturelles dans votre milieu?

	1				5
	(plus				(moins
	important)	2	3	4	important)
L'activité est souhaitée ou demandée par vos usagers					
Il existe un bottin de ressources externes spécialisées en culture					
Les élus (conseil d'administration ou conseil municipal) ont un intérêt et une reconnaissance envers les activités culturelles					
Mon organisation peut faire appel à des bénévoles disponibles pour collaborer à la mise en place d'activités culturelles					
Mon organisation a accès à des ressources financières pour développer des projets culturels					
Des outils promotionnels efficaces sont à disposition de mon organisation					
Mon organisation a accès facilement à des programmes clés en main pour mettre en place des activités culturelles					

Quels sont les freins/obstacles actuels à la mise en place d'activités culturelles dans votre milieu? (plus d'une réponse possible)

- Peu de ressources financières disponibles
- Difficulté de promotion et de communication
- Difficulté à trouver des personnes ressources
- Faible intérêt de la population en matière de projet culturel
- Manque de connaissance pour la planification et la mise en place de nouvelles activités
- Autres (précisez)

Selon vous, quel rôle jouez-vous dans le développement du loisir culturel ? (question ouverte)

Avez-vous déjà bénéficié d'une subvention publique externe à votre organisation pour réaliser une activité en loisir culturel ?

- Oui (dirige vers la question suivante)
- Non
- Ne sais pas

D'où provenait cette subvention ? (si oui à la question précédente)

- Entente de développement culturel
- Rendez-vous jeunesse en loisir culturel (ULSCN)
- Culture à l'école
- Programme de soutien financier de la municipalité
- Autres : _____

ACCÈS AUX ARTS ET À LA CULTURE

Est-ce que les équipements culturels dans votre milieu vous semblent :

On entend par équipements culturels, tout bâtiment ou ensemble de bâtiments, local et lieu physique propriétés publiques ou privées dotés de matériels spécialisés propices avant tout à la diffusion d'œuvres ou d'activités professionnelles liées aux arts et à la culture sans pour autant exclure les activités de formation, de création et de production.

	Oui	Non	Je ne sais pas
Suffisants ?			
Accessibles ?			
De qualité ?			
Pleinement utilisés ?			
Judicieusement utilisés ?			

Sur une échelle de 1 à 5 (1 étant le plus important), quelle clientèle privilégiée vous dans votre offre de service en loisir culturel ? (Question facultative)

	1	2	3	4	5
Famille					
Petite enfance (0 à 5 ans)					
Enfance (6 ans à 12 ans)					
Adolescents (13 à 17 ans)					
Étudiants (cégep, université)					
Aînés (50 et +)					
Adultes					

Selon vous, quels sont les enjeux, selon vous, qui freinent la fréquentation des lieux culturels ?

- Transport
- Tarification trop élevée
- Proximité des infrastructures
- Promotion et communication non efficiente
- Autres : _____

Selon vous, quelles sont les activités culturelles qui semblent les intéresser davantage les usagers?

- Activités libres
- Activités ponctuelles
- Cours offerts dans le cadre d'une programmation
- Festival ou événements
- Activités culturelles proposées dans les salles de spectacle ou les musées
- Ne sais pas
- Autres